

AVIS DE CONSULTATION

Ouverture d'une consultation du public dans le cadre de la procédure d'enregistrement au titre des installations classées pour la protection de l'environnement

GAEC DES BOIS – La maison Rouge 56350 BEGANNE

Une consultation du public sera ouverte **du 18 avril 2018 au 18 mai 2018** inclus à la mairie de BEGANNE concernant le projet présenté par Messieurs les gérants du GAEC DES BOIS, dont le siège social est situé au lieu-dit « La maison Rouge » 56350 BEGANNE, en vue d'exploiter un élevage porcin devant comporter, après extension, un effectif de 2300 animaux équivalents à l'adresse suivante : « La maison Rouge » 56350 BEGANNE, au titre de la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement.

Le préfet statuera sur la demande par un arrêté d'enregistrement, éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par l'arrêté ministériel du 27 décembre 2013, ou par un arrêté de refus.

Le public pourra prendre connaissance du dossier sur le site Internet des services de l'État dans le Morbihan (www.morbihan.gouv.fr) et en mairie de BEGANNE aux jours et horaires suivants :

- - *Les lundis et mercredis : 8h45 à 12h et 13h45 à 17h15*
- - *Les jeudis et vendredis : 8h45 à 12h*
- - *Les samedis : 9h à 12h*

Les personnes intéressées pourront consigner leurs observations jusqu'au 18 mai 2018 inclus :

- sur un registre ouvert à cet effet en mairie de BEGANNE,
- ou les adresser par lettre au préfet du Morbihan (direction départementale des territoires et de la mer SENB/GPE – 1 allée du général Le Troadec - BP 520 56019 Vannes cedex) ,
- ou les adresser par voie électronique au préfet du Morbihan à l'adresse suivante : ddtm-icpe@morbihan.gouv.fr